

COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC LA C.C DES SUCS 29 septembre 2017

Objet : avancement des aménagements de la Via Fluvia sur le territoire de la C.C. des Sucs.

Participants : Mr Gallot : président de la C.C des Sucs
Mr Fournerie Directeur adjoint CC des Sucs
Mme Celle : correspondante AF3V

Points abordés :

1 - La chapelette : aménagement le long de la RD 43 entre la sortie de la voie verte et la rencontre avec la voie existante avant sont entrée sous le tunnel qui permet le passage sous la RD 105 :

Elargissement de la RD 43, en coupant dans le rocher, de manière à aménager une voie en site propre de 3 m de large, avec barrières de protection, et suppression de l'angle aigu actuel pour accéder à la suite de la voie verte.
Les travaux vont commencer en octobre.

2 - Parcelle Sarda :

Les arbres viennent d'être coupés. L'aménagement des 400m de voie suivra celui des travaux de la Chapelette.

3 - La Guide entre la sortie de la voie verte et le rond-point du Fromental :

Les travaux sont achevés, le [trottoir est destiné uniquement aux piétons](#),

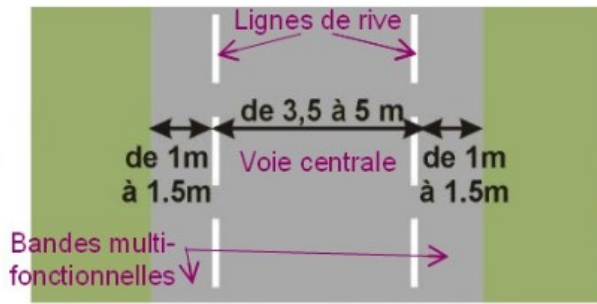
Observation Situation dangereuse pour les **cyclos, jetés brutalement dans la circulation** et plus particulièrement aux heures de rentrée ou de sortie du travail..

Suggestion : Ne pourrait-on prévoir sur ces 400m, où la vitesse est limitée à 50 Km et la largeur de la voie de 6 m, une **Chaussée à Voie Centrale Banalisée** ?

Intérêt : Aménagement qui sécurise les cyclos tout en permettant la circulation des véhicules à moteur.



Exemple de CVCB aux Sorinières 44



Chaussée à voie centrale banalisée

- l' emprise est insuffisante pour envisager une autre solution, d'autant que cette voie vient d'être refaite.
- son faible coût.

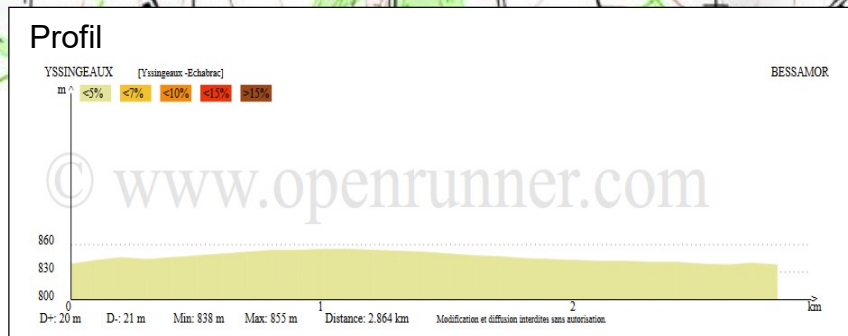
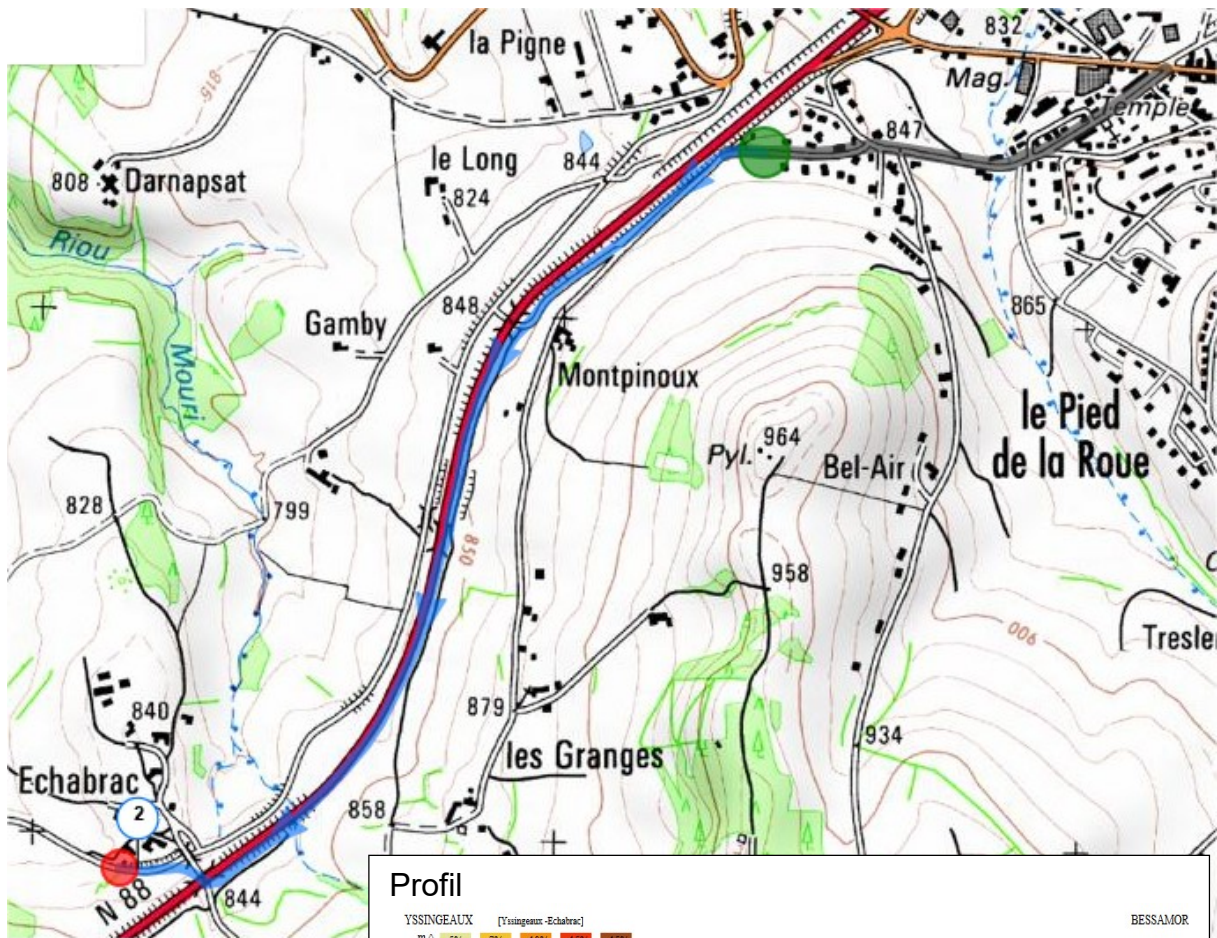
Piste de réflexion à soumettre aux services techniques.

(photos prises dans le dossier du CEREMA)

4 - L'avenue de Dunkerque va être fléchée

5 - De la rue des Granges à Echabrac :

Elargissement après Bellevue et création d'une voie en site propre , à gauche de la voie rapide, sens Yssingeaux → Le Puy, jusqu'à la voie de la Galoche actuelle , en accès direct, sans passer par le village d'Echabrac. L'achat foncier est réalisé et les travaux devraient commencer à l'automne.



6 - Echabrac jusqu'aux « Six ponts » (viaduc qui enjambe le Ramel) :

Création sur 500m d'une voie parallèle, à la voie de la Galoche actuelle, en site propre.

7 - Des « Six ponts » à l'intersection avec la route de Genebret :

1,1 km en voie partagée, faible circulation.

8 - Intersection de la route de Genebret à la gare :

1, 9 km en site propre : la section route de Genebret à intersection avec la RD 431 de voie partagée, sera mutée en voie en site propre.

9 - La gare jusqu'au Prat :

600 m de voie partagée en procédant à l'élargissement de la voie actuelle .

10 - A partir du Prat jusqu'à la carrière des Barthes :

Pour les piétons : sera aménagé, le chemin qui passe par Glavenas, pour rejoindre la voie verte après la carrière.

Pour les cyclistes : aucune possibilité de contournement de la carrière. Il faudra donc passer par celle-ci en mettant en place une signalisation adéquat. L'accès ne posera pas de problème du vendredi après-midi jusqu'au dimanche.

11- Perspectives pour la suite du parcours de la Via Fluvia dépendant de la C.A. du Puy

De la carrière à Rosières : un bon espoir que les positions évoluent.

De Rosières à Lavoûte : la commune de Lavoûte est favorable à l'aménagement de la voie en site propre .

12 - Le tunnel du Tracol : c'est la région AuRA qui prend en charge son aménagement.

13- Les barrières aux intersections :

Observations : Bien que franchissables à vélo elles sont :

- **trop nombreuses** (dans la C C du Pays de Montfaucon : 7 barrières entre Oumey et Montfaucon et 10 entre Montfaucon et Dunières)
- **peu visibles** (dans les deux communautés de communes) couleur sombre , bandes fluo inefficaces et qui se décollent.

Leur franchissement, trop rapproché (souvent : une, tous les 2 à 300m), trop répétitif, leur manque de visibilité, demande un gros effort de concentration aux cyclistes et, au lieu de protéger, elles constituent, un réel DANGER.

Propositions :

- Faire un inventaire des barrières existantes.
- Evaluer la situation , sur le terrain.
- Faire un essai de suppression de certaines d'entre-elles.
- Peindre en blanc les barrières.
- faire un fléchage au sol pour indiquer leur contournement .
- Mettre un pointillé à l'arrivée du chemin.

14 - Fête du vélo de 2018 :

Les deux Communautés de communes sont intéressées par les propositions du Codep FFCT 43. Nous devrions recevoir une convocation pour envisager la suite à donner.